



# GENTHOD INFO

ÉDITION PRINTEMPS

LE MOT DU MAIRE : BAINS DU SAUGY ET ACCÈS AU LAC | LES CHAUVES-SOURIS DE LA COMMUNE | NUIT DES CHAUVES-SOURIS | LE BEL ÂGE | LA CRÈCHE | TOITURES VÉGÉTALISÉES | ASSEMBLÉE DES POMPIERS RETRAITÉS | TRÉTEAUX | QUIZ | ROUTE DE RENNEX | PROMOTIONS CITOYENNES | NOUVEAUX NATURALISÉS | DOCUMENTS D'IDENTITÉ | FASE | MÉMENTO | **AVRIL 2015**

## LE MOT DU MAIRE

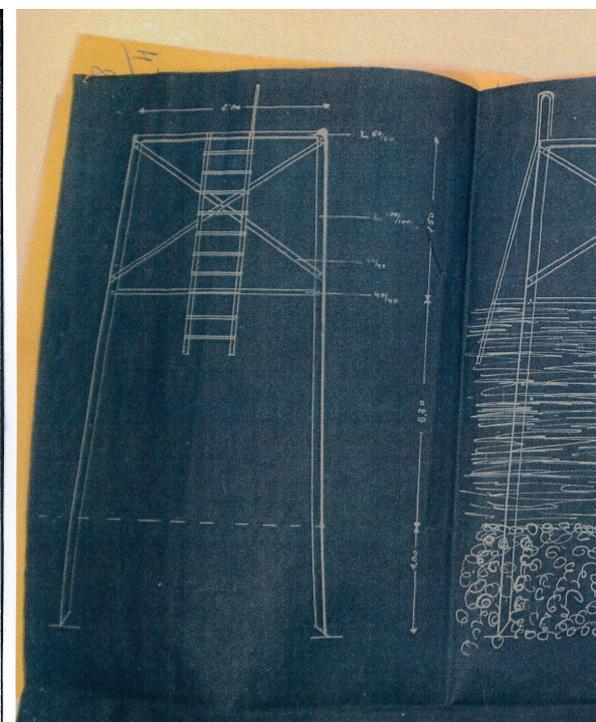
### BAINS DU SAUGY ET ACCÈS AU LAC

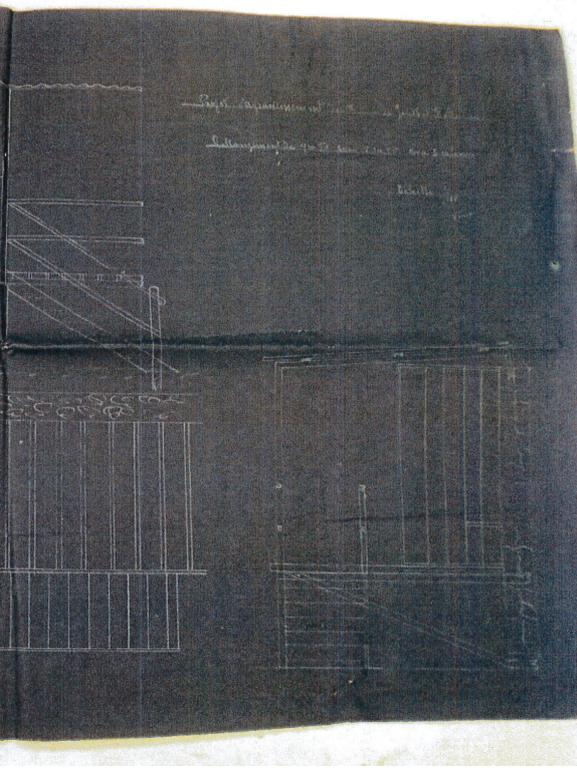
Riveraine du lac, Genthod est en ce sens une commune privilégiée. Le port du Creux-de-Genthod est connu bien au-delà de la commune, tout comme le Lacustre et l'esplanade de la Revillotte. La campagne Lullin est fréquentée toute l'année pour son magnifique parc, et l'été venu pour son ponton et son radeau propices aux baignades de soleil et à la baignade. Si les Bains du Saugy sont méconnus des plus jeunes, ils ont laissé de très beaux souvenirs aux plus anciens. Voici l'histoire de ces bains.

Le plus vieux document qui ait été retrouvé dans les archives de l'Etat, grâce à François Pernet du bureau d'architectes paysagistes Gilbert Henchoz, est un courrier daté du 4 juin 1923 adressé au Département des Travaux Publics de Genève pour un projet d'agrandissement des bains de Genthod-Bellevue avec un rallongement de 4.50 m sur 2.35 m et l'installation de 3 cabines, comme le montre le croquis à droite.

Un deuxième courrier daté du 5 juillet 1924 émane de l'Association des Intérêts de Bellevue adressé au Département des Travaux Publics à l'Hôtel de Ville de Genève pour l'installation d'un plongeoir à une distance de 40 à 50 m du bord du lac en face du bas du chemin du Saugy. On notera que la Commune de Genthod avait donné son accord le 10 juillet 1924. Et c'est le 11 juillet 1924 que le département accorde l'autorisation sollicitée conformément au plan déposé, et que cette autorisation n'est donnée qu'à bien plaisir avec un terme d'exécution à fin décembre 1924. Ce document mentionne que l'autorisation n'est pas soumise au préavis du Service d'Hygiène. (voir croquis en bas). Ce plongeoir de 4 mètres carrés a fait la joie des baigneurs comme le prouve la photo du centre (transmise par M. Georges Bouvier, ancien maire de Bellevue).

Avec le temps, ces installations ont disparu. Dans les années 50, les bains étaient désaffectés. Grâce aux interventions récentes de quelques habitants nostalgiques de ces installations, reprises par des conseillers et conseillères municipaux puis par les différents partis politiques, la commission d'aménagement du territoire et du tissu économique en sa séance du 3 septembre 2013 émet un préavis favorable à l'unanimité pour un réaménagement de ces installations. Dans la foulée, le Conseil municipal en sa séance du 17 septembre 2013 exprime à l'unanimité la volonté d'aller de l'avant avec la demande d'autorisation de construire. Le plan d'autorisation de construire est déposé par le bureau d'architectes paysagistes Gilbert Henchoz au département de l'urbanisme le 7 octobre 2013, avec parution en requête d'autorisation dans la Feuille d'Avis Officielle le 24 janvier 2014. Le projet veut remémorer les anciens bains du Saugy sur la parcelle de la Commune de Genthod, offrir un meilleur accès aux rives du lac, améliorer l'espace de détente sur la parcelle de l'Etat et compléter les installations existantes d'éléments saisonniers destinés aux activités estivales liées à la baignade. Le Conseil municipal vote à





l'unanimité le 13 mai 2014 un crédit d'investissement de CHF 530'000.- pour la rénovation des Bains du Saugy. La Commune de Genthod finance les installations se situant sur terre tandis que de son côté la DGNP (Direction Générale de la Nature et du Paysage) prend à sa charge les installations lacustres pour un montant de CHF 590'000.-. C'est en effet la Capitainerie cantonale qui a autorité pour toute installation située sur le lac. On lit dans la Tribune de Genève du 23 septembre 2013 que Genthod veut aménager son accès au lac. Dans la cadre de ce projet, il a fallu tenir compte de la valeur macrophytique du site (voir le Genthod-Info d'avril 2014). L'autorisation de construire est délivrée le 20 mai 2014. Comme le relate la Tribune de Genève du mardi 3 juin 2014, Genthod réhabilite ainsi ses anciens Bains du Saugy.

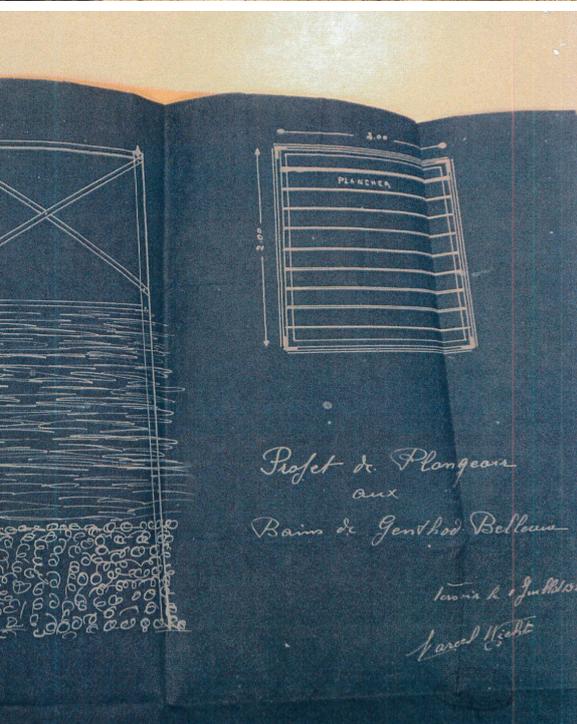
Un arrêté du Conseil d'Etat accorde à la Commune de Genthod pour une durée de vingt ans une concession d'occupation du domaine public pour divers ouvrages dans le cadre du réaménagement des Bains du Saugy. Il définit la surveillance et l'entretien des ouvrages. Au vu du caractère d'intérêt général de l'objet et en application de l'article 18, alinéa 2, LOEP, l'Etat de Genève renonce à prélever une redevance d'occupation du domaine public. Les aménagements de ces lieux de baignade sans surveillance seront accessibles à tout public, et la gestion de l'ouverture et de la fermeture du site incombe à la Commune de Genthod. Cet espace est placé sous la sauvegarde des citoyens. L'Etat de Genève et la Commune de Genthod déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

L'inauguration de ce domaine public aura lieu le 27 mai 2015. Un tous-ménages circonstancié sera distribué en temps utile.

**François Mazenod** | Maire



La nouvelle rampe offre une mobilité pour tous



Battage des pieux enfoncés de 8 mètres en terre

## LES CHAUVES-SOURIS DE LA COMMUNE DE GENTHOD

La Commune de Genthod peut s'enorgueillir d'héberger la plus grande colonie de Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*) du canton de Genève et la 2ème de Suisse (la plus grande regroupe 3'000 individus à Clarens de l'autre côté du lac). Cette espèce chasse les petits insectes au-dessus de l'eau en les capturant avec ses grands pieds et en les rabattant dans sa gueule. Elle est aussi capable d'attraper des petits alevins dont elle détecte les infimes mouvements sous la surface de l'eau grâce à son sonar. On la reconnaît facilement, même en vol, car chez nous c'est le seul chiroptère qui se déplace quasiment en permanence au ras de l'eau.

Le Lac Léman, véritable vivier à insectes, est un immense garde-manger pour beaucoup d'espèces de chauves-souris dont ce murin dont on estime la population sur le lac à près de 10'000 individus ! Et la Commune de Genthod en regroupe à elle-seule plusieurs centaines vivant en grande partie dans les arbres du Parc Lullin. La particularité de cette population réside dans le fait qu'elle emprunte, depuis des dizaines d'années, un passage sous la route de Lausanne lui permettant d'accéder directement au lac sur lequel elle va chasser.

Jusqu'au milieu des années 2000, 100 à 200 Murins de Daubenton traversaient le passage sous-voies chaque soir. A partir de 2006, l'utilisation d'amplificateurs de lumière facilite la détection des chauves-souris la nuit et près de 1'200 murins empruntent le passage cette année-là ! Cette augmentation n'est pas due à une soudaine explosion des effectifs (les chauves-souris ne font qu'un seul petit par année), mais bien à l'utilisation d'une nouvelle technique qui permet de les compter quasi une à une lorsqu'elles empruntent le passage sous-voies.

A noter qu'en 2015, dans le cadre de la rénovation des anciens Bains du Saugy par la Commune et l'Etat de Genève, plusieurs gros nichoirs à chauves-souris seront accrochés dans les arbres du parc Lullin afin d'augmenter le nombre de gîtes disponibles pour cette espèce en particulier. De même, la tranquillité du site sera maintenue le soir afin que les chauves-souris puissent continuer à emprunter le passage.

Le Murin de Daubenton est une espèce commune dans le canton, néanmoins, elle peut être menacée par l'abattage des vieux arbres à cavités comme de nombreuses autres espèces de chauves-souris arboricoles dont la Noctule commune qu'on trouve également à Genthod. Dix autres espèces de chauves-souris arpentent la commune sur les 25 que l'on recense actuellement dans le canton de Genève ! Ce relatif faible nombre s'explique par la petite taille de la commune, mais aussi par l'absence de grands massifs forestiers ou de vastes zones humides. Néanmoins, la Commune a su garder de très belles richesses naturelles, grâce entre autres aux vieux chênes centenaires et aux grandes propriétés privées arborées, lesquels profitent aux chauves-souris et à une multitude d'autres animaux.



Murins de Daubenton en vol | Manuel Ruedi



Murins de Daubenton en vol | Manuel Ruedi



Vue sur le lac depuis les Bains du Saugy | Cyril Schönbächler



Noctule commune (*Nyctalus noctula*) | Cyril Schönbächler



Pipistrelle pygmée en vol | Manuel Ruedi

Toutes les chauves-souris ne vivent pas dans les arbres, certaines espèces se sont parfaitement adaptées à la zone urbaine et gîtent des les habitations : c'est le cas de la plus petite espèce du canton (moins de 3 cm) : la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*). On trouve dans la commune les deux plus grosses colonies genevoises connues de l'espèce avec près de 200 individus chacune ! On rencontre fréquemment cette espèce à Genève mais ses colonies restent rares et sont fragiles en raison de leur forte dépendance au bâti. Leur maintien peut être assuré par une bonne collaboration entre les propriétaires des lieux et le CCO-Genève, association chargée de l'étude et de la protection des chauves-souris à l'échelle du canton. Les missions du CCO-GE s'articulent autour de trois objectifs principaux que sont l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et de leurs habitats et la sensibilisation. L'association fournit notamment un service gratuit de conseils aux particuliers en cas de présence de chauves-souris dans les habitations. Le répondeur - 022 736 80 80 - vous permet de contacter un expert qui pourra se déplacer chez vous en cas de besoin.

Les chauves-souris peuvent occuper de multiples zones de votre maison (derrière les volets, dans le caisson de store, sous les tuiles, etc.). Mais la plupart du temps, elles passent inaperçues, pouvant se faufiler dans un espace de moins d'un demi-centimètre, c'est le cas de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) ! Les chauves-souris ne sont pas dangereuses pour l'être humain et sont protégées par la loi, cependant lorsqu'elles sont nombreuses, elles peuvent causer des dérangements (odeurs, bruit, présence de guano au sol ou sur les façades, intrusion dans les espaces habités) pour lesquels des solutions très simples existent. N'hésitez pas à contacter le CCO-Genève pour toutes questions sur ces petits mammifères volants.

**Céline Rochet et Cyril Schönbächler** | Coresponsables du CCO-Genève  
Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris

## LA NUIT DES CHAUVES-SOURIS

La nuit des chauves-souris aura lieu le vendredi 24 avril 2015. A 18h30 vous serez accueillis à l'Espace Saladin où vous pourrez assister à une conférence et à la diffusion d'un film. Après une séance de questions, une verrée sera offerte par la Mairie. A la nuit tombée, vous pourrez partir à la découverte des chauves-souris sur le terrain. La fin de cette soirée est prévue vers 22h. Cet événement est ouvert aux Genthousiens qui s'inscriront à l'aide du bulletin d'inscription que chacun a reçu par le biais d'un récent tous-ménages. Le délai pour s'inscrire est fixé au 17 avril.

Pipistrelle commune | Cyril Schönbächler



## L'ASSOCIATION LE BEL AGE

L'association Le Bel Age a tenu son assemblée générale annuelle le 6 mars 2015, en présence de 44 membres. Lors de cette dernière, il a été constaté à la lecture des rapports d'activité que pour une première année d'exercice, cela a été une réussite, aussi bien lors des repas partagés en commun que lors des marches, des visites de musées, des cafés-contacts, que des après-midis de jeux, des cinés-conférences ou encore des soirées aux spectacles. Quatre membres du comité ont présenté leur démission, dont la Présidente. Les trois membres restant ont vu leur effectif gonflé par l'arrivée de deux nouveaux membres, admis à l'unanimité, la présidence étant alors reprise par M. Gérald Mottier. Le nouveau comité, bien que restreint, s'est attelé à la tâche et les propositions pour les mois à venir laissent à supposer que la qualité et la quantité de propositions offertes aux membres sont dans la continuité de l'an passé, tout ceci dans le but d'offrir aux aînés de la commune de magnifiques instants de franche amitié. Le nouveau comité est composé de Rosemary Dufour, Erika Mottier, Patrick Barman, Sabri Moustafov Alpman ainsi que du président.

**Gérald Mottier** | Président

## L'ASSOCIATION DE LA CRÈCHE N'EST PLUS

L'association de la crèche des 4 saisons a été dissoute à fin 2014. Cette structure temporaire a tout de même œuvré pendant une petite dizaine d'années, le temps que l'emplacement du bâtiment, sa construction et que la structure définitive actuelle soient définis. Les volontaires qui en ont fait partie étaient tous bénévoles et nous tenons par ces quelques lignes à leur témoigner la vive reconnaissance des Autorités et habitants des quatre Communes ayant profité de ces prestations. Ce sont environ 1'500 enfants au total qui ont été accueillis dans la crèche temporaire à Chambésy, dirigée par cette association. Aujourd'hui la structure est pérenne par sa structure comme par son infrastructure. Elle aura quasi atteint en 2015 sa capacité maximale.

**Aurélien Matti** | Mairie de Bellevue

## LES TOITURES VÉGÉTALISÉES DU NOUVEAU CENTRE COMMUNAL

La végétation recouvrant les toits des bâtiments du centre communal offre une meilleure isolation thermique et aussi phonique.

En outre, l'épaisseur de terre retient l'eau de pluie et agit comme régulateur hydrologique. 36 espèces végétales ont été plantées dont l'achillée millefeuille, le pâturin comprimé, la vipérine d'Italie, l'épervière piloselle, le muscari à toupet, la plantain lancéolé, la sauge des prés, les orpins blanc, brûlant et des rochers, le sécum blanc, la vulpe queue de rat, et autres sarriette, œillet, euphorbe, millepertuis, marguerite, marjolaine, coquelicot, potentille, brunelle, renoncule, pimprenelle, silène, germandrée et véronique.

C'est à la belle saison que les coquelicots donnent une couleur rouge à ces toits.

En hiver, c'est un peu plus triste, mais des espèces colorées se propagent et donneront des toits plus gais dans une année ou deux.

FM



Les autorités inspectent le toit



Toiture végétalisée



Floraison automnale



Couleurs hivernales

Ecole de musique  
de Genthod - Bellevue



# INSCRIPTIONS !



**Ecole de Musique de Genthod-Bellevue**

année scolaire 2015 - 2016

**vendredi 8 mai 2015 de 15h30 à 18h30**

à l'Espace Saladin à Genthod  
chemin de la Mairie

Cours proposés :



Initiation musicale - Solfège  
Guitare - Percussion - Piano  
Flûte à bec - Flûte traversière  
Trombone - Trompette - Baryton  
Clarinete - Saxophone - Cor - Violon



Renseignements :

Béatrice Allanic-Wavre 079 200 49 70  
[info.ecolemusiquegb@gmail.com](mailto:info.ecolemusiquegb@gmail.com)

## ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS RIVE DROITE

Le 28 février 2015, Genthod a accueilli l'Assemblée générale de la Caisse de secours des sapeurs-pompiers retraités des 12 communes de l'arrondissement Rhône et Lac. Le comité au complet était présidé par M. André Sahli. La Compagnie 30 de Genthod, sous le commandement du capitaine Stéphane Nicollin, a été mobilisée, ainsi que des bénévoles pour préparer cet événement, servir les 140 repas préparés par le restaurant du Château de Genthod et aussi organiser un loto. Bravo et merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cet événement, relevé par la prestation remarquée des joueurs de cor des Alpes. Genthod a fait fort impression et honneur à ses invités.



## QUIZ

Madame Pesenti qui a situé ce banc dans la rue du Village, contre le mur du presbytère, est invitée à venir retirer son prix en mairie durant les heures d'ouverture du secrétariat.



## ROUTE DE RENNEX

En accord avec le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), la Commune de Genthod doit évacuer les eaux claires de la partie haute de la route de Rennex.

Profitant de ces travaux, un trottoir est aménagé pour le confort et la sécurité des usagers.

## ÇA Y EST, C'EST PARTI! LES PROCHAINS TRÉTEAUX SE DÉROULERONT LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015 DE 11H30 À 23H00

L'organisation de l'édition 2015 a été confiée à l'association communale Genthod-en-scène.

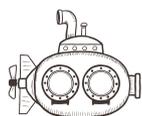
Une convention de partenariat, signée en janvier, lie la Commune et l'Association. C'est donc en début d'année, et au pas de charge, que le comité s'est occupé de la programmation, de la tenue des stands et de la logistique nécessaire pour que la fête soit belle et les spectacles variés.

Le programme définitif sera publié courant mai. Sachez qu'il y aura, dans la rue et sur différents sites, du cirque, des clowns, des contes, des chansons, de la musique traditionnelle, du théâtre, du jazz, de la magie, ...

**En résumé: du rêve, des rires et de l'imagination à ne plus savoir où donner de la tête!**

Pour plus de détails, Genthod-en-scène vous donne rendez-vous dans le prochain Genthod-Info. Si vous aimez les contacts et le spectacle, retenez dès maintenant la date du **19 septembre 2015**.

**GENTHOD**  
LES TRÉTEAUX  
ÉDITION 2015



**ASSOCIATION GENTHOD-EN-SCÈNE**

Pour tout contact: [treteaux.ges@gmail.com](mailto:treteaux.ges@gmail.com)



## PROMOTIONS CITOYENNES

Une belle soirée ce jeudi 19 mars 2015, où les invités se sont présentés en nombre, avec à la clé une dégustation de fondue qui été organisée par la Mairie pour célébrer leur rentrée dans la vie adulte. Un passage important pour ces jeunes qui a été fêté dignement pour le plaisir de tous.



## SOIRÉE D'ACCUEIL DES NATURALISÉS

Les nouveaux naturalisés, millésimes 2012, 2013 et 2014, n'étaient pas en reste de leurs cadets ce lundi 30 mars 2015. Ils étaient conviés à une soirée d'accueil au Centre communal qui s'est également terminée par une fondue, tradition oblige.



Que cet arc-en-ciel recouvrant Genthod symbolise la diversité ethnique réunissant ses habitants en une enrichissante pluralité | François Mazenod, Maire 2011 - 2015

## DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Seule la police cantonale est désormais habilitée à enregistrer les déclarations de vol, de perte ou de destruction de documents d'identité. Cette tâche incombe exclusivement à la police cantonale, laquelle délivre une attestation permettant aux citoyens d'obtenir leurs documents d'identité. Cette attestation coûtera 30 CHF et sera délivrée dans les lieux suivants :

- le service cantonal des objets trouvés au 5, rue du Glacis-de-Rive - 1207 Genève (022 546 09 00)
- le service de délivrance de documents au public au 5, ch. de la Gravière - 1227 Carouge (022 427 52 30)
- le poste de police de l'aéroport au 21, route de l'aéroport - 1218 Grand-Saconnex (022 427 56 00)

## MÉMENTO

### Manifestations culturelles

Vendredi 8 mai 2015 un concert de **Caramel Brown** vous attend à 20h30 au Centre communal. L'entrée sera libre.

Le semestre se terminera par un duo classique. **Matéo Creux et Yukari Cousineau** se produiront vendredi 22 mai 2015 à 20h30 au Centre communal. L'entrée sera libre.

### Fête de la musique

La prochaine fête de la musique aura lieu **samedi 20 juin 2015 au Creux-de-Genthod**, sous-tente, **de 11h à 23h environ**, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place. La soirée se terminera avec un concert du Beau Lac de Bâle. Tous les détails du programme vous parviendront dans un prochain tous-ménages.

### Promotions

La fête des Promotions se tiendra au Centre communal, **le vendredi 26 juin 2015 dès 17h45**.

### Avenches Military Tattoo

Les Communes de Bellevue et Genthod s'associent pour vous offrir le transport en car le vendredi 4 septembre 2015 pour l'Aventicum Musical Parade (Military Tattoo). Pour s'inscrire, il suffit de contacter la mairie, avant le 31 mai 2015 au 022 774 12 80 ou via [info@genthod.ch](mailto:info@genthod.ch). La Mairie ne commande pas les billets d'entrée, donc n'oubliez pas de le faire par vos propres moyens !

## FASE

La FASE est la Fondation pour l'Animation Socio-culturelle. Elle accueille les jeunes de Genthod et Bellevue au local de la Vigne-Blanche les mercredis de 16h à 19h et les vendredis de 18h à 22h. Pour toute question concernant ses activités, prière de prendre contact avec Mme Sabrina Ruggeri au 079 201 19 68.

